

BULLETIN D'INSCRIPTION

4^{ème} RONDE DU VAL ST PIERRE
Dimanche 10 février 2013

N°(ne pas remplir)

REGLEMENT

4^{ème} RONDE DU VAL ST PIERRE

PRESENTATION

La ronde du val St Pierre course pedestre organisée par Val St pierre Athlétisme - MJC Frontigny Mecleuves le 10 février 2013 à Mecleuves est ouverte à tous, licenciés et non licenciés selon les conditions ci-après:

- °Départ et arrivée près du foyer socio-éducatif du Lancemont à Mecleuves,
- °Parcours sur routes ouvertes à la circulation et pistes cyclables vallonées (D+ 80m sur le 13,600 km),
- °Ravitaillements: sur le parcours (2 pour le 13,600km) et à l'arrivée,
- °Les suiveurs en VTT ou engins motorisés sont interdits,

PROGRAMME

Heure départ	distance	catégories	Années
10h00	13,600 km	à partir de cadets	1997 et avant
10h05	2,600 km	Benjamin Minimes	2000-2001 1998-1999
10h08	1km	éveils Poussins	2004-2005 2002-2003

INSCRIPTION

Nombre de dossards limités à 500 pour le 13,600 kms

Date limite par courrier le vendredi 8 février 2013 à minuit ou dès le nombre de dossards atteint.

Vous pouvez vous retirer le bulletin:

- °sur le blog "la-ronde-du-val-st-pierre.overblog.com
- °sur le site de "courir en Moselle"
- °en mairie: Chesny - jury - Peltre et Mecleuves

et le retourner accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence et du chèque du règlement

à Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves -16 chemin de la Botte 57245 Meclueves

tarif: 8 € (9 € le jour de la course) - gratuit par les enfants

! Pas de remboursement. La MJC de Frontigny-Mecleuves reverse 1€ à l'association "courir pour Quentin"

Pour les 3 courses:

Une photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA valide est obligatoire pour obtenir un dossard.

Ce document est conservé par l'organisateur

ACCUEIL / RETRAIT DES DOSSARDS

Un parking à proximité est à disposition de l'ensemble des concurrents, le stationnement est possible également dans les rues à proximité.

Des vestiaires (fermés mais non gardés) et des douches sont à la disposition des participants.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol.

La remise de dossard a lieu de 8h00 à 9h45 au foyer socio-culturel du Lancemont (FSE).

Possibilité d'inscriptions sur place le jour de la course de 8h00 à 9h45 dans la limite des dossards disponibles.

SECURITE ET SERVICE MEDICAL

Il sera conforme à l'arrêté préfectoral ; c'est-à-dire pour 250 à 500 participants la présence d'un médecin, d'une ambulance,

d'une équipe de secouristes et la présence de signaleurs munis d'un système radiotéléphonique sur le parcours.

Les concurrents participent à la course sous leur entière responsabilité et doivent respecter le code de la route.

Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

La MJC Frontigny-Mecleuves a souscrit une assurance (responsabilité civile) au près de la MAIF.

Un participant n'ayant plus son dossard n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

CLASSEMENTS et RECOMPENSES

Le classement général sera établi selon l'ordre des arrivées

Une Coupe aux 1ers du scratch hommes, femmes et couples arrivés ensemble et au 1er de chaque catégories

Un lot souvenir pour chaque concurrent

Un apéritif offert pendant la remise des prix

La ronde du val St Pierre est intégrée aux challenges "courir en moselle" et "courir pour Quentin"

ainsi qu'au nouveau challenge "la ronde VSP- la mariolle- la legende des blancs batons"

*Le Comité d'Organisation se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images lors des épreuves qu'il organise

à faire parvenir avant le 8 février 2013 minuit à:
Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves
16 chemin de la Botte - 57245 MECLEUVES

COURSE: 13,6 km 2,6 km 1 km

inscription "couple" avec:

NOM:

Prénom:

Sexe F H Année de naissance:

Adresse N° Rue

Code postal Commune:

Adresse e-mail:

Club ou association:

LICENCIES FFA Joindre une photocopie de la licence

N° de licence (en cours de validité):

NON LICENCIES FFA: pour les 3 courses, joindre un certificat médical de non-contre-indication

à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie

POUR LES MINEURS:

l'autorisation parentale est donnée par

la signature du responsable légal

(à mentionner sous la signature)

(attention! Certificat médical même pour les courses enfants)

Signature (coureur ou responsable légal)

REGLEMENT: chèque à l'ordre de MJC FRONTIGNY-MECLEUVES

à joindre impérativement (1€ sera réservé à l'association "courir pour Quentin")

Course 13,600 km: 8 € (9€ le jour de la course) Courses enfants gratuites

Renseignements vspathle@gmail.com

après 19h00 P. Manzano: 06-61-45-29-85

A Assant: 03-87-38-21-95

Y. Hertzog: 06-08-30-00-97

F Mertiny: 03-87-21-03-83

A. Nora-Collard: 06-88-00-82-39